

# Prévention et préparation au contingentement et aux coupures d'électricité

Point de situation 13.10.22\_CH

MESURES D'ECONOMIES D'ENERGIE VISANT A ATTEINDRE UNE REDUCTION DE CONSOMMATION DE 10-15%

CES MESURES SONT A APPLIQUER PAR TOUS LES INTERVENANTS ET UTILISATEURS DE LOCAUX PUBLICS OU PRIVES

Lieux	Bâtiments de l'administration communale / Voirie	Bâtiments loués	Ecole / salle de gym	Entreprises	Eclairage public* et sportif
<i>Mesures immédiates: pour toutes les mesures à appliquer par les utilisateurs des locaux, on fait appel à l'autoresponsabilité.</i>					
1a : Chaudière	Adaptation de la courbe de chauffage	Adaptation de la courbe de chauffage	Adaptation de la courbe de chauffage		
1b : Radiateurs (réduction de la température)	<u>Réglages des vannes thermostatiques et installation de thermomètres dans toutes les pièces occupées.</u>	<u>Réglages des vannes.</u>	<u>Réglages des vannes thermostatiques et installation de thermomètres dans toutes les salles occupées.</u>	<u>Réglages des vannes.</u>	
	Bureaux à 20 °C	Salon/Séjour à 20 °	Salle de Classe à 20°C	Bureaux à 20 °C	
	Autres à 19.0°C	Chambres à 19.0°C	Salle de Gym à 17.0°	Ateliers à 17-19 °C	
	Les portes extérieures ne doivent pas rester ouvertes	Les portes extérieures ne doivent pas rester ouvertes	Les portes extérieures ne doivent pas rester ouvertes, sauf pour les heures d'entrée/sortie des classes	Les portes extérieures ne doivent pas rester ouvertes	
2 : Electricité	Eteindre complètement les appareils, les lumières, ainsi que les ordinateurs, imprimantes et autres appareils en veille en quittant le bureau.	Eteindre complètement les lumières, ainsi que les appareils dans les pièces quand elles ne sont pas utilisées et durant la nuit.	Vérification et si besoin extinction des sources lumineuses et appareils en dehors des heures d'utilisation et de nettoyage.	Pas d'enseigne lumineuse durant les heures de fermetures (entreprises / magasins)	Eclairage sportif: surveillance accrue du respect des horaires d'éclairage max. si possible (courriers TCMT et USTS).
	Pas de radiateurs d'appoint électrique.	Pas de radiateurs d'appoint électrique.	Pas de radiateurs d'appoint électrique.	Eviter les radiateurs d'appoint électriques.	
	L'eau chaude sanitaire sera coupée aux lavabos.		L'eau chaude sanitaire sera coupée, sauf dans les douches.		
	privilégier les escaliers aux ascenseurs		Les stores seront fermés la nuit et ouvert le matin.	privilégier les escaliers aux ascenseurs	
3 : Autres	Aération des locaux. 15 minutes le matin en grand, idem l'après-midi.	Aération des locaux. 15 minutes le matin en grand, idem l'après-midi.	Aération des locaux. 15 minutes le matin en grand, idem l'après-midi.	Aération des locaux. 15 minutes le matin en grand, idem l'après-midi.	
	Eviter les fenêtres ouvertes en permanence même en imposte durant les heures de chauffage.	Eviter les fenêtres ouvertes en permanence même en imposte durant les heures de chauffage.	Eviter les fenêtres ouvertes en permanence même en imposte durant les heures de chauffage.		

\* pour l'éclairage public, aucune mesure raisonnable n'est possible actuellement avec notre éclairage obsolète

D'autres mesures seront à discuter et proposées à moyen terme, y compris celles visant à garantir la continuité des activités communales

# GESTION DU RISQUE DE PÉNURIE

## STRATÉGIE CANTONALE DE RÉDUCTION DE L'IMPACT

### Information aux communes

12 octobre 2022 - Chésèrex

Mme Chantal TURIN et M. Olivier FARGEON, Préfets du District de Nyon

Norbert TISSOT **DGE - DIREN**

Denis FROIDEVAUX **CEMCC**

*OFCO, DGE, GRD locaux*

V1.14 - **Présentée**

Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité  
Direction l'énergie (DGE-DIREN)  
Etat-major cantonal de conduite (EMCC)



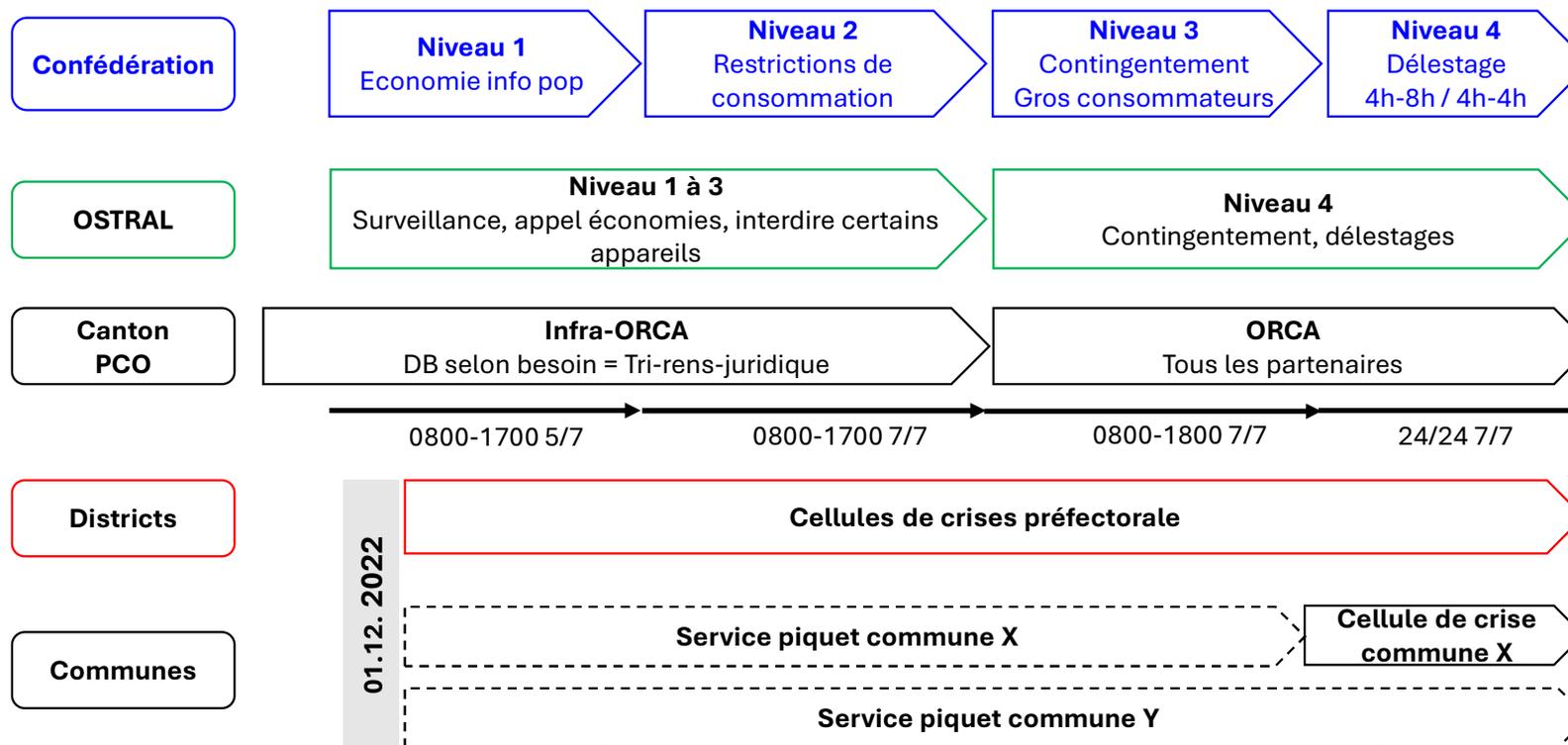
# APPRÉCIATION GÉNÉRALE

## DE LA SITUATION ÉLECTRIQUE

	Situation actuelle	Décembre	Janvier	Février	Mars
Evolution température Europe			Aucune prévision climatique disponible pour l'instant		
Disponibilité ressource CH Nucléaire		Pas d'information d'arrêt. A priori tout va être fait pour leur fonctionnement.			
Remplissage barrage CH					
Capacité importation CH		Pas d'information d'une réduction des capacités d'importation			
Disponibilité ressource DE					
Disponibilité parc CN français	30/56	47/56	51/56	53/56	55/56
Capacité exportation DE					
Capacité exportation FR		Pas d'information sur d'éventuelles restrictions d'exportation			
Prix marché à terme					
Pourcentage de consommation par rapport aux années précédentes					
<b>Appréciation générale</b>					

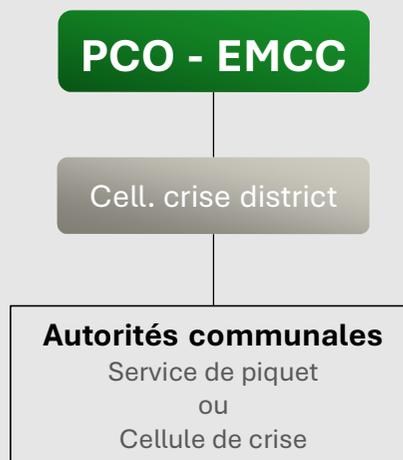
# ORGANISATION ETAT DE VAUD

## IDÉE DE MANŒUVRE



# STRUCTURE DE CONDUITE DE LA COMMUNE

## Cellule de crise



Les communes disposant d'une structure de conduite préexistante peuvent s'appuyer sur cette dernière.

# MISSIONS DES COMMUNES

## POINTS DE RENCONTRE D'URGENCE (PRU)

Définir les PRU (électricité, chauffage, télécom), dont les prestations sont, **en cas de délestage ou de panne d'électricité:**

- Prestations administratives de base
- Communication vers la population et vers le Canton
- Moyens d'urgence en matière financière
- Prise en charge temporaire de la population résidente vulnérable
- Transmission et prise en charge des appels de détresse et d'urgence

